



COUR PÉNALE SPÉCIALE



AVIS AUX MEDIAS DU 29 novembre 2023

Audience publique d'ouverture du procès dans l'affaire Le Procureur spécial contre Azor KALITE et consorts le 05 décembre 2023

L'Unité d'information et de communication de la Cour pénale spéciale (CPS) a l'honneur d'inviter les médias à couvrir l'audience publique d'ouverture de son deuxième procès dans l'affaire le Procureur spécial contre Kalite Azor, Charfadine Moussa, Antar Hamat et Wodjonodroba Oumar Oscar. Par l'arrêt n° 14 du 23 octobre 2023, la Chambre d'appel de la CPS a renvoyé cette affaire en procès devant la Section d'assises de cette institution judiciaire. Les inculpés cités ci-dessus et consorts sont accusés de crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

L'ouverture de cette audience publique aura lieu le mardi 05 décembre 2023 à 10h00 précise dans la salle d'audience de la CPS.

Avant l'ouverture de cette audience, 5 minutes seront accordées aux médias afin de prendre des photos dans la salle d'audience et de regagner la galerie du public. Pendant l'audience aucune prise de photo est autorisée.

Nous invitons la presse nationale et internationale à couvrir cette audience et à en faire une large diffusion pour la communauté nationale et internationale.

Unité d'information et de communication de la CPS